

Présentation de l'enseignement d'exploration de Sciences Economiques et Sociales en classe de seconde Rentrée 2010

Note rédigée par M. Bolliger et C. Feytout - IA-IPR de SES (version
du 12/10/2010)

Les objectifs des Enseignements d'Exploration

- Les EE participent à une orientation progressive
- Ces EE d'une durée de 54 heures ont pour objectifs :
 - de faire découvrir des champs disciplinaires de connaissances et de méthodes associées
 - d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans l'enseignement supérieur
 - d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.
- Leur suivi ne conditionne en rien l'accès à un parcours particulier du cycle terminal. L'EE de SES n'est pas un pré-requis pour l'enseignement des SES en cycle terminal.
- Ils contribuent à éclairer les choix d'orientation, en relation avec l'Accompagnement personnalisé, le tutorat et les stages.
- Ils impliquent des organisations et modalités d'enseignement renouvelées.

L'évaluation des Enseignements d'Exploration

- La réforme du lycée introduit à propos des enseignements d'exploration la distinction entre évaluation et notation. L'évaluation des enseignements d'exploration ne peut pas constituer un pré-requis ou un critère pour accéder à telle ou telle série.
- La réforme du lycée invite donc à évaluer dans le cadre des enseignements d'exploration les compétences acquises et les progrès accomplis par les élèves. Il s'agit d'avoir une vision positive de l'évaluation, en mettant l'accent sur ce que les élèves savent faire et sur les progrès réalisés dans les apprentissages afin de mettre en valeur l'engagement, l'autonomie et les initiatives des élèves dans l'enseignement des SES et d'affiner leur projet d'orientation. Enfin il est important de préciser que le texte de présentation des enseignements d'exploration du BO n°4 du 29 avril 2010 indique que le Conseil Pédagogique favorisera la coordination des enseignements d'exploration en ce qui concerne l'évaluation et la notation des activités à l'échelle de l'établissement. Cette coordination semble aller de soi pour l'évaluation des enseignements d'exploration d'économie. En fonction des décisions collectives prises en la matière, on peut imaginer une nouvelle présentation des bulletins scolaires.

L'Enseignement d'Exploration de Sciences Economiques et Sociales

Les objectifs :

- Donner à tous les élèves des éléments d'une culture économique et sociologique
- Découvrir une discipline scolaire pour aider à choisir le parcours de formation en cycle terminal
- Acquérir des notions et des raisonnements essentiels en économie et sociologie dans la perspective d'une poursuite d'études au lycée et dans l'enseignement supérieur

Les modalités :

- L'horaire annuel de l'enseignement d'exploration SES est de 54 heures. Les modalités d'organisation de cet enseignement peuvent être variables d'un établissement à un autre (classe entière ou groupes à effectif réduits 1 h 30 ou 2 h hebdomadaire, 3 heures semestrialisées ...).
- Les objectifs du programme sont limités et ne doivent pas conduire à une étude exhaustive des notions et outils.
- Le programme est présenté de manière analytique. Il est rédigé sous forme de questions (2 questions par thème).

Vade-mecum Enseignement Exploration Sciences Economiques et Sociales RS 2010 p. 1 / 5

- Le programme comporte 5 thèmes. Le traitement de chaque thème est organisé en deux temps : une sensibilisation à la question puis une analyse.
- Le professeur traitera obligatoirement la 1ère question de chaque thème et au moins 8 questions sur les 10 proposées.
- Le professeur respectera un équilibre temporel dans le traitement de chaque question.

La phase de sensibilisation

- Elle doit s'appuyer sur une variété des supports (documents iconographique, audiovisuels ...) afin d'ancrer chaque question sur des données concrètes.
- Elle doit conduire à un questionnement qui sert de départ à l'analyse.

La phase d'analyse

- Il s'agira de montrer comment l'économiste ou le sociologue apporte des réponses (les notions à découvrir), des outils et des modes de raisonnement à la question posée. La notion ne doit pas être première mais plutôt dérivée du raisonnement mis en œuvre. C'est en ce sens que les notions sont « à découvrir ». Il s'agit de montrer leur intérêt avec un degré de maîtrise différent de ce qui était attendu dans le programme précédent.

La mise en œuvre du programme d'EE SES

1) Comment répartir le temps entre les différents thèmes ?

- Le préambule du programme pose l'exigence d'un équilibre temporel dans le traitement de chaque question. Il revient, au professeur, dans le respect de ce principe, d'exercer sa liberté pédagogique en établissant une progression pédagogique appropriée aux objectifs précédemment rappelés.
- Nous vous proposons **à titre indicatif** cette répartition du temps pour traiter les questions obligatoires du programme d'exploration de seconde.


proposition	Nombre d'heures	Nombre de séances de 1,5 h
Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?	6	4
Qui produit des richesses ?	6	4
Comment se forment les prix sur un marché ?	6	4
Le diplôme : un passeport pour l'emploi ?	6	4
Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?	6	4
TOTAL (pour l'ensemble des questions) : 35 semaines Dont questions obligatoires : 20 semaines	30	20

- L'année scolaire comprend 35 semaines. Il reste donc, en théorie, 15 semaines (soit 22,5 heures) pour les questions « au choix » (3, 4 ou 5) et l'organisation de l'évaluation de cet enseignement.

2) Liberté pédagogique pour la définition de la progression.

- Les professeurs sont libres de choisir leur progression. Le programme propose une première progression.
- Nous pouvons proposer 2 progressions cohérentes du point de vue de la didactique alternatives à celle présentée dans le programme. Il est sans doute possible d'en concevoir d'autres.

Vade-mecum Enseignement Exploration Sciences Economiques et Sociales RS 2010 p. 2 / 5

 Ce document est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Alternative 1 :

- partir du 2 et 2-1 pour arriver à la valeur ajoutée
- puis s'intéresser à la répartition de la valeur ajoutée
- puis s'intéresser à l'arbitrage consommation et épargne et revenir vers le point 1-1
- puis finir par les choix de consommation (point 1-2)

Alternative 2 :

- partir du point 1-1
 - puis aller vers le point 1-2
 - puis 5-2 comment expliquer les différences de pratiques culturelles (dont les pratiques de consommation) ?
- Pour mettre en œuvre le programme, il est préconisé de lire le programme dans l'ordre suivant : colonne 1 (la référence) / colonne 3 (le champ d'étude) / colonne 2 (les notions à découvrir forment le vocabulaire spécifique à mobiliser) afin d'être en mesure de circonscrire de façon pertinente le champ d'étude de la question posée (des notions à découvrir dans un temps donné). Les professeurs doivent garder à l'esprit l'exigence d'un traitement équilibré du programme.

Le programme commenté

Il nous apparaît opportun d'apporter quelques éclairages sur la mise en œuvre du programme. Néanmoins s'agissant d'un nouvel enseignement, les remarques des professeurs nous permettront d'avancer dans la clarification des contenus en prenant en compte les démarches initiées dans les classes et les difficultés remontées du terrain.


thèmes d'exploration et questionnements associés	commentaires
Ménages et consommation 1.1 comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ? 1.2 la consommation : un marqueur social ?	<p>Ce qui importe ici est la consommation et sa relation au revenu et aux prix. D'où l'intérêt de la notion d'élasticité pour en rendre compte. Le calcul de l'élasticité n'est pas important. Comme cela est indiqué dans la colonne 3, on se contente de montrer l'intérêt de l'élasticité, qui est un outil intégrateur, à spectre large. Son étude mobilise des arguments économiques et sociologiques.</p> <p>La notion de pouvoir d'achat vise à retrouver la relation revenu / prix. Dans la colonne 3 l'expression « <i>on mettra en évidence les effets dans le temps de l'évolution du pouvoir d'achat</i> » a été préférée à une description historique du pouvoir d'achat. La formule « après avoir constaté que le revenu disponible » n'est pas autre chose que le rappel d'un « pré-requis ». La redistribution n'est absolument pas au programme.</p> <p>Ici il s'agit d'insister sur la notion de « marqueur social », au sens commun puis au sens sociologique. Par exemple si on revient sur la relation consommation et prix c'est pour montrer comment le prix permet de se différencier par rapport aux autres.</p>
Entreprises et production 2.1 qui produit des richesses ? 2.2. comment produire et combien produire ?	<p>L'expression « <i>mode d'organisation</i> » pourra être comprise comme les différents modes d'organisation de la production (sociologie du travail) et/ou les statuts (associations ...).</p> <p>La référence au progrès technique inscrit la question dans la durée.</p>
Marchés et prix 3.1. comment se forment les prix sur un marché ?	<p>Un « <i>modèle simple de marché</i> » doit s'entendre comme un marché caractérisé par un grand nombre d'offres. L'important ici est de</p>

<p>3.2. la pollution : comment remédier aux limites du marché ?</p>	<p>mettre en évidence les questions de l'offre et de la demande. L'exemple travaillé peut être un exemple imaginé. Ce point permet de présenter un exemple d'externalité négative. Les solutions de marché au problème de la pollution (droits à polluer ...) ne seront pas abordées.</p>
<p>Formation et emploi 4.1. le diplôme : un passeport pour l'emploi ? 4.2. le chômage : des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ?</p>	<p>La sensibilisation pourra être abordée à partir d'un tableau statistique simple. La question du chômage ne peut être traitée in extenso. Il convient de se reporter à la colonne 3 pour identifier l'angle d'attaque : le lien entre les coûts salariaux et chômage et le lien salaires/demande/chômage. On ne doit pas évoquer ici les politiques de relance par la demande. La distinction entre salaire et coût salarial pourra être introduite par l'étude d'un bulletin de salaire.</p>
<p>Individus et cultures 5.1. comment devons-nous des acteurs sociaux ? 5.2. comment expliquer les différences de pratiques culturelles ?</p>	<p>Il faut montrer comment le processus de socialisation par la famille et le processus de socialisation par l'école fonctionnent et comment ils peuvent diverger. (cf Durkheim qui oppose les relations interpersonnelles et affectives au sein de la famille et les relations impersonnelles et non-affectives). Ce thème qui sera désormais au programme de seconde est actuellement au programme de première. On pourra réinvestir les notions déjà étudiées à propos de la consommation. Le constat peut être établi à partir d'enquêtes statistiques (enquêtes d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles). Au-delà de l'aspect quantitatif la question de ce que l'on fait de ce que l'on consomme pourra constituer l'angle d'analyse. Il s'agit notamment de présenter, sans citer nécessairement l'auteur, les thèses de Lahire pour montrer que les choix d'un même individu ne sont pas toujours cohérents et homogènes.</p>
<p>A propos des savoir-faire applicable à des données quantitatives.</p>	
<p>Il s'agit de découvrir ces savoir-faire. Ils sont en cours d'acquisition. Ce qui devrait éviter aux élèves des séances de calcul et des contrôles de calcul.</p>	

L'évaluation de l'EE SES

- L'évaluation de l'enseignement d'exploration de SES est nécessaire et importante pour aider l'élève à découvrir un domaine intellectuel nouveau, susceptible d'éclairer son choix d'orientation, et à prendre conscience des spécificités, des modes de raisonnement et des exigences de ce domaine. Cette évaluation permettra de faire le point sur les progrès de l'élève dans l'acquisition de compétences ou de connaissances mais aussi de mettre en valeur son engagement, son autonomie, ses initiatives et l'intérêt qu'il porte à cet enseignement d'exploration.
- Comme ceci a été dit précédemment, le Conseil Pédagogique favorisera la coordination en matière d'évaluation. Mais il faut garder à l'esprit que **coordonner ne signifie pas uniformiser**, l'évaluation ne pouvant revêtir les mêmes modalités dans tous les enseignements d'exploration. La fonction de coordination dévolue au Conseil pédagogique doit être comprise comme une *harmonisation des pratiques d'évaluation ou de notation des activités des élèves au sein d'un même enseignement d'exploration*.

Vade-mecum Enseignement Exploration Sciences Economiques et Sociales RS 2010 p. 4 / 5

 Ce document est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

- Ce cadre étant précisé, les modalités d'évaluation sont à l'initiative des équipes disciplinaires. Elles sont en cohérence avec la façon d'enseigner des professeurs. La diversité des méthodes d'enseignement conditionne le choix des modes d'évaluation. Les équipes disciplinaires ont à évaluer et donc à se positionner par rapport aux cinq questions : Pourquoi évaluer ? Qu'évaluer ? Comment évaluer ? Quand évaluer ? Qui évalue ? Les évaluations peuvent revêtir des modalités différentes : évaluation « classique » (formative, formatrice, diagnostique, sommative) sous forme d'un mini-contrôle écrit, mais aussi évaluation d'une production écrite, ou de l'implication dans un projet de groupe (par exemple : réalisation d'une enquête, d'un article, d'une page de journal lycéen, d'un panneau d'exposition).
- Si la décision est prise de noter l'enseignement d'exploration de SES, « les notes ne constituent pas un critère de passage ou d'orientation ». (déclaration du ministre de l'Education Nationale dans Les Echos du 25/03/2010).
- Les équipes disciplinaires pourront **s'inspirer** des modalités d'évaluation proposées dans les ressources suivantes :
 - Dans notre discipline :
 - a. Les objectifs de référence en Sciences Economiques et Sociales en classe de seconde (publication du CRDP Poitou Charente / MEN 1993 : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/divers/Objectifs-de-reference-SES-seconde.pdf>),
 - b. Les sites SES des académies proposent des séquences pédagogiques pour la classe de seconde, en accès libre ou sécurisé. Sur le site Educnet, des activités Tice, publiées sur des sites académiques et conformes au nouveau programme de seconde, ont été recensées <http://www.educnet.education.fr/ses/usages/TiceSeconde>,
 - c. La lettre Tic'Edu (automne 2010) propose des animations et des ressources
 - d. des modules proposés par le site la finance pour tous pour les enseignements d'exploration d'économie
 - Dans d'autres disciplines ou dans le cadre de dispositifs tels que l'accompagnement personnalisé :
 - a. Les ressources pour la classe de seconde générale et technologique : Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (site Eduscol ressources pour les nouveaux programmes de seconde : <http://eduscol.education.fr/cid51601/ressources-pour-les-nouveaux-programmes-de-seconde.html>).
 - b. Le programme d'Histoire et Géographie de la classe de seconde (BO spécial n° 4 du 29 avril 2010) et notamment l'objectif d'apprentissage « maîtriser des outils et méthodes spécifiques,
 - c. Le livret personnel de compétences (palier 3 compétences 3, 4, 7) dans le BO n° 27 du 8 juillet 2010.
 - d. Le livret de compétences proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé implanté sur le site de la Direction de la Pédagogie de l'académie de Bordeaux (http://formation.ac-bordeaux.fr/pedagogie/ress_pedago/pdf/Livret_Compétences_v5b_Standard.pdf).

Ce texte est susceptible d'évoluer en fonction des constats établis sur le terrain.